

Obstacles financiers à la création d'entreprise chez les jeunes.

Etude qualitative auprès des jeunes diplômés congolais

Dr. Jean KAHUISA MAKINA
Institut Supérieur Pédagogique
Tshikapa, RD Congo
jmakinak@gmail.com

Résumé— Cette étude a été entreprise pour étudier les obstacles financiers à la création d'entreprise chez les jeunes dans les pays d'Afrique subsaharienne et plus particulièrement des jeunes diplômés en République Démocratique du Congo (RDC). Une méthodologie de recherche qualitative a été appliquée. Des entretiens semi directifs ont été menés auprès de jeunes diplômés porteurs de projets et entrepreneurs à Kinshasa. Les résultats révèlent que les difficultés d'obtenir les fonds pour financer le projet entrepreneurial sont énormes pour les jeunes dans les pays d'Afrique subsaharienne. C'est la principale source de vulnérabilité, une contrainte et un important élément de blocage lors de la création d'entreprise. Les jeunes diplômés congolais éprouvent des sérieuses difficultés d'accès au financement et au crédit durant la création d'entreprises. Par ailleurs, ils manquent de fonds personnels pour créer leur propre entreprise. En conséquence, un accès facile au financement et au crédit est important pour favoriser la création d'entreprise chez les jeunes diplômés.

Mots-clés— *entrepreneuriat des jeunes, Obstacles financiers à la création d'entreprise, jeunes diplômés congolais, projet entrepreneurial, Afrique subsaharienne, RDC.*

Abstract- This study was undertaken to study the financial obstacles to business creation among young people in sub-Saharan African countries and more particularly young graduates in the Democratic Republic of Congo (DRC). A qualitative research methodology was applied. Semi-structured interviews were conducted with young graduates with projects and entrepreneurs in Kinshasa. The results reveal that the difficulties of obtaining funds to finance the entrepreneurial project are enormous for young people in sub-Saharan African countries. This is the main source of vulnerability, a constraint and an important blocking element when creating a business. Young Congolese graduates experience serious difficulties in accessing financing and credit during business creation. Moreover, they lack the personal funds to start their own business. Therefore, easy access to finance and credit is important to foster business creation among young graduates.

Keywords— *youth entrepreneurship, financial obstacles to business creation, young Congolese graduates, entrepreneurial project, sub-Saharan Africa, DRC.*

I. INTRODUCTION

Des ressources financières sont nécessaires pour la création d'entreprise et pour les opérations quotidiennes de l'entreprise. Elles sont importantes pour financer tous les autres types de ressources comme les ressources physiques, les ressources humaines et les ressources technologiques.

La plupart des entreprises échouent, ou ne démarrent jamais par manque de fonds. Le principal défi pour tout porteur de projet est de trouver les moyens financiers pour démarrer son entreprise. Selon [1], le financement des nouveaux entrepreneurs semble être l'un des plus gros problèmes pour les jeunes et souvent le manque de financement peut entraîner un échec dans les premières étapes de l'entrepreneuriat. Pour [2], garantir l'accès au financement, à la fois dans la phase de démarrage et au cours des étapes ultérieures du développement de l'entreprise, est l'une des plus grandes difficultés auxquelles sont confrontés les jeunes entrepreneurs.

Le manque de ressources financières au démarrage, l'accès difficile à celles-ci ou au crédit constituent des obstacles les plus importants aux projets entrepreneuriaux des jeunes dans les pays en développement. Contrairement aux contextes développés où des obstacles financiers à l'entrepreneuriat des jeunes ont été déjà résolus par le biais de crédits à faible taux d'intérêts accordés aux petits entrepreneurs par des banques et des fonds, créés spécialement pour le développement du petit entrepreneuriat, par le prêt bancaire sans garantie, etc. ; dans des contextes en développement, surtout en Afrique subsaharienne, les jeunes font sérieusement face aux obstacles financiers lors de la création de leurs propres entreprises.

Il est donc important de mettre en évidence les obstacles financiers auxquels sont confrontés les jeunes entrepreneurs lors de la création de leurs entreprises pour les résoudre et les surmonter. Cette recherche vise à explorer cette préoccupation en identifiant les obstacles financiers chez les jeunes diplômés en République Démocratique du Congo (RDC). Cela conduirait à l'adoption de stratégies qui pourraient aider à les surmonter.

L'étude cherche à répondre à la question : Quels sont les obstacles financiers qui entravent les projets de création d'entreprise chez les jeunes dans les pays d'Afrique subsaharienne, et particulièrement les jeunes diplômés congolais, et comment les vaincre? Son objectif est d'identifier les freins ou les obstacles influant sur les projets de création d'entreprise par les jeunes dans les pays d'Afrique subsaharienne, et proposer des solutions à mettre en œuvre pour favoriser l'entrepreneuriat des jeunes en RDC.

Cette recherche s'inscrit dans la volonté d'améliorer le processus de création d'entreprise et de promouvoir davantage la culture entrepreneuriale chez les jeunes diplômés en RDC et de permettre aux jeunes de devenir des entrepreneurs. Sachant qu'un entrepreneur ne sera reconnu comme tel que lorsque son projet de création d'entreprise aura abouti. Ceci un moyen de contribuer à l'accroissement des connaissances dans le domaine de l'entrepreneuriat et de favoriser la culture entrepreneuriale auprès des jeunes en RDC.

L'originalité de cette étude repose sur terrain analysé, à savoir les pays en développement d'Afrique subsaharienne, précisément la République démocratique du Congo, un pays moins étudié sur le plan entrepreneurial, et sur sa visée opérationnelle le développement de l'entrepreneuriat et la concrétisation des projets entrepreneuriaux de jeunes congolais.

Cette étude s'articule comme suit. La section II présente la revue de la littérature de cette étude. La section III traite de la méthodologie de la recherche. La section IV présente les résultats de l'étude. La section V offre les discussions des résultats. Nous concluons en indiquant les limites ainsi que les possibilités d'études futures.

II. REVUE DE LA LITTÉRATURE

A. Définitions

Un obstacle représente tout ce qui s'oppose à l'action, à l'obtention d'un résultat ; chacune des difficultés semées sur le parcours de quelque chose ; tout objet qui s'interpose, qui se trouve sur le trajet de quelque chose. Les synonymes du terme « obstacle » comprennent des mots comme frein, barrière, blocage, difficulté, entrave, problème, etc.

Dans le cadre de cette étude, nous définissons un « obstacle à la création d'entreprise » comme tout ce qui s'oppose à l'action d'entreprendre, à l'obtention d'un résultat du processus de création d'entreprise ; chacune des difficultés semées sur le parcours de la réalisation d'un projet entrepreneurial.

Les obstacles financiers désignent des obstacles ou des freins liés aux ressources financières.

B. Obstacles financiers à la création d'entreprise

La décision ou le projet de créer une entreprise peut se trouver contrariée par l'existence d'obstacles financiers dont les principaux peuvent être : l'accès difficile au financement, les obstacles à l'obtention de prêts (accès difficile au crédit et à l'accession à la propriété), le manque de fonds personnels, etc.

1) Accès difficile au financement

L'accès difficile au financement constitue un véritable frein à l'entrepreneuriat. Il s'agit d'un obstacle commun à toutes les cohortes d'entrepreneurs. Cependant, les jeunes sont particulièrement touchés car ils ont des antécédents de crédit médiocres ou inexistants, ce qui crée des problèmes pour accéder à un soutien financier, en particulier dans les institutions financières traditionnelles. Le principal la raison en est qu'ils n'ont pas encore exercé d'activité économique en raison des études et n'ont acquis aucune expérience de travail. Ils manquent invariablement aussi des économies pour l'autofinancement d'une entreprise.

Des recherches menées par [3] ont révélé que le manque d'accès à des financements abordables est souvent perçu comme l'un des plus grands obstacles à l'entrepreneuriat chez les jeunes par rapport aux groupes plus âgés. Selon [4], le manque de financement était l'une des principales contraintes à la création de nouvelles entreprises. D'après [5], le manque d'accès au capital financier représente le plus grand défi pour les jeunes qui souhaitent créer une entreprise dans le monde entier. Pour [6], les jeunes entrepreneurs sont souvent particulièrement affectés par l'accès limité aux ressources financières et, dans de nombreux cas, leurs idées créatives restent toujours nées, car ils sont incapables de les développer en entreprises durables.

Des études menées en Afrique ont également soutenu l'affirmation selon laquelle le manque de financement était un défi majeur pour les jeunes entrepreneurs potentiels. Une étude menée en Zambie a révélé que la majorité des jeunes entrepreneurs ont cité le manque de capital comme la principale raison pour laquelle ils n'étaient pas des travailleurs autonomes [7]. Des études menées en Afrique du Sud ont également montré que l'accès au financement était un obstacle majeur pour les jeunes entrepreneurs. L'auteur [8] montre que le manque d'accès au financement entrave le développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes en Afrique du Sud. La majorité des jeunes de cette étude ont dû utiliser leur épargne personnelle pour financer leur démarrage. Une étude menée par [9] a confirmé que le manque de soutien financier est un obstacle majeur au développement de l'entrepreneuriat en Afrique du Sud.

Cependant, [10] soutient que les jeunes sont particulièrement vulnérables à cette contrainte parce que les jeunes n'ont souvent pas d'antécédents de crédit ou d'actifs pour servir de garantie afin d'obtenir des prêts auprès d'institutions financières, et étaient moins susceptibles d'avoir accumulé suffisamment de capital pour être capables d'utiliser leurs propres économies pour financer une entreprise commerciale.

Il est clair que l'accès au financement pour les jeunes entrepreneurs est un défi mondial et la RDC ne fait pas exception. Selon [11], les jeunes congolais ayant de nouvelles idées viables éprouvent des difficultés à trouver du capital de démarrage. La majorité des jeunes entrepreneurs ne peuvent pas utiliser l'immobilier comme garantie, et l'offre de capital de démarrage se limite aux prêts informels des

réseaux familiaux et sociaux et des institutions de micro-finance à taux d'intérêt élevés.

Par ailleurs, à cause de la pauvreté et de la conjoncture actuelle, l'obtention d'un financement auprès de la famille, d'un proche ou d'un ami n'est pas facile et les montants empruntés ne répondent pas aux besoins du projet [12].

De nombreux auteurs ([10], [13], [14], [15]), expriment leur point de vue selon lequel le manque d'institutions de micro-finance, de capital-risque et de business angels dans les pays en développement a aggravé le problème du soutien financier aux entrepreneurs. Cette situation limitait les possibilités dont disposaient les jeunes pour accéder au financement des entreprises dans les pays en développement. Dans ces pays, les sources de financement des jeunes entrepreneurs se limitaient aux banques commerciales [14]. Selon [16], les banques commerciales ne sont souvent pas disposées à accorder des crédits aux jeunes entrepreneurs parce que les jeunes étaient considérés comme des investissements à risque en raison du manque de garanties d'une part et du manque d'expérience commerciale d'autre part. Pour [17], la méfiance des prêteurs, des banques et des autres institutions financières est à la base du manque de financement qui constitue un frein majeur pour les activités entrepreneuriales des jeunes créateurs d'entreprises.

2) Accès difficiles au crédit

L'accès difficile au crédit est l'un des obstacles fondamentaux à l'entrepreneuriat des jeunes. Les problèmes d'obtention de prêts et d'investissements auprès des institutions financières sont souvent cités comme des obstacles rencontrés par les jeunes porteurs de projets et entrepreneurs.

Les études menées sur les problématiques d'accès au crédit montrent que les contraintes de liquidité influent et contrecarrent de nombreuses personnes dans leur désir de poursuivre leur projet entrepreneurial [18]. La référence [8] a fait allusion au fait qu'il existe une association positive entre l'expansion de l'entrepreneuriat des jeunes et l'accès au crédit. Une étude faite par [19] a révélé que l'accès au crédit est un énorme obstacle à la croissance et au développement des petites et moyennes entreprises (PME) et, également, aux familles urbaines et rurales défavorisées. Accéder au capital pour commencer est un énorme obstacle dans sa quête pour se lancer dans les affaires. Une recherche menée par [15] a révélé que 79% des entrepreneurs ont du mal à accéder au financement, tandis que plusieurs estiment qu'ils échouent lentement, en termes de premier appel public à l'épargne, d'investisseurs providentiels ou de prêts bancaires. En outre, les fonds pour les entrepreneurs ne sont pas facilement accessibles, et une grande partie du capital est régulièrement trop chère, ce qui limite la progression des entreprises prometteuses.

Par ailleurs, les banques exigent la garantie personnelle (par exemple, le titre foncier, etc.) avant même de traiter le dossier. Or, comme on peut le

constater, les jeunes n'ont pas encore de possessions à donner au banquier pour avoir de garantie personnelle, d'où le blocage. Ainsi, le recours au crédit bancaire par les jeunes entrepreneurs, nécessite la fourniture des garanties qui peuvent former un obstacle important pour la création d'entreprise. De telles exigences peuvent constituer des freins à l'entrepreneuriat et pousser certaines personnes à renoncer à la création de leurs entreprises malgré les nouvelles idées qu'elles apportent [20]. Selon [21], l'absence de garanties suffisantes pour les banques et les défaillances du réseau bancaire dressaient des barrières d'accès à la création d'entreprises et suscitaient découragements ou concussions.

L'étude menée par [22] a également révélé que les institutions financières veulent la garantie pour financer les entreprises et pour ceux qui n'ont aucune garantie, il est difficile d'obtenir un financement. L'étude a en outre révélé que l'accès au financement est un défi majeur qui freine la création d'entreprises.

L'étude faite par [23] montre que les entrepreneurs nigériens potentiels traversent de nombreuses difficultés lorsqu'ils tentent d'accéder au crédit pour leurs entreprises. Bien qu'il existe un large éventail d'institutions financières qui offrent des prêts aux entreprises, elles facturent généralement des taux d'intérêt élevés dissuadant les entrepreneurs potentiels. Par exemple, les grandes banques ont fixé leurs taux de prêt à 28%, ce qui dissuade les entrepreneurs potentiels qui sont pour la plupart à faible revenu. D'autres obstacles auxquels sont confrontés nos entrepreneurs comprennent des conditions de garantie sévères fixées par les banques et autres établissements de crédit.

Les jeunes éprouvent de sérieuses difficultés pour obtenir du financement, particulièrement auprès des banques, qui se basent sur un ensemble de paramètres comprenant les antécédents en matière de crédit du demandeur, les garanties existantes, les performances de l'entreprise, etc., avant d'accorder des crédits. Or, les jeunes manquent d'expérience en matière de crédit et ne possèdent pas généralement des garanties qu'ils peuvent offrir à la banque.

En outre, les banques de la RDC et du Congo (Brazzaville) sont moins motivées à accorder des crédits aux entrepreneurs d'une façon générale, et particulièrement aux jeunes créateurs d'entreprises, en raison du risque élevé de défaut de paiement, des mauvaises garanties de remboursement dans un contexte de pauvreté généralisée, et du fait qu'en cas d'insolvabilité, la probabilité de récupérer le crédit par un règlement judiciaire est quasi nulle en RDC et très faible en République du Congo. Compte tenu de cette situation, l'accès au crédit bancaire est presque inexistant pour les entrepreneurs jeunes à cause de la vulnérabilité de leurs ressources financières et de l'inexpérience, particulièrement au manque d'historique dans le domaine de crédit [24].

La création d'entreprises connaît beaucoup d'échecs dans les pays en développement en raison de la difficulté d'accès aux crédits dont les conditions de remboursement ne sont souvent pas souples.

Compte tenu des difficultés liées à l'accès au financement auprès des banques, les jeunes entrepreneurs sont limités à leur propre épargne personnelle, à leur famille et à leurs amis comme sources de financement pour leurs entreprises et s'ils ne pouvaient pas obtenir de financement de ces sources, les jeunes entrepreneurs ne pourraient pas démarrer et exploiter une entreprise [14].

3) Le manque de fonds personnels

Créer une entreprise demande un certain investissement financier que les porteurs de projets ne sont pas toujours à même de produire. Le manque de fonds personnels pour le démarrage est une principale difficulté rencontrée par les créateurs. Bien qu'ils puissent avoir des intentions de créer une entreprise, ils ne peuvent jamais les concrétiser faute de moyens financiers.

En effet, la première étape la plus difficile dans la concrétisation d'un projet de création d'entreprise est celle du financement initial. Il s'agit d'une étape riche en incertitudes. On ne sait pas si le projet est viable, s'il va trouver une place sur le marché et surtout si on va avoir les moyens de le concrétiser. Aussi, cette étape peut s'avérer réhibitoire pour un porteur de projet qui ne se sent pas assez solide. Pour pouvoir proposer l'offre sur le marché, il faut pouvoir le produire, le mettre en service. Et pour ce faire, on a besoin de moyens financiers. La période d'amorçage est une période délicate. Elle est d'autant plus problématique quand il s'agit d'une entreprise innovante. En effet, comme on ne sait pas si l'offre va trouver de la demande, on craint que l'entreprise ne tienne pas et s'effondre rapidement. Aussi, il est difficile de trouver du financement auprès des investisseurs privés tels que les banques qui ne jugent pas le projet fiable et viable.

Plus les entrepreneurs possèdent des ressources financières initiales, plus ils ont de chances de réussir. De ce fait, les jeunes sont déjà défavorisés pour deux causes, d'abord ils manquent de fonds personnels ou de ressources financières initiales, ensuite ils éprouvent beaucoup de difficultés que les personnes âgées à obtenir un financement extérieur, notamment par le biais d'un emprunt [25].

Une absence de capital peut constituer un véritable frein à la création d'entreprise. En effet, les porteurs de projets sans capital, ne sont pas capables de le promouvoir. Et cela même auprès des organismes d'accompagnement à la création d'entreprises innovantes, le capital personnel est la clé qui ouvre les portes du secteur des aides publiques. Cette notion de patrimoine est aussi essentielle dans le secteur bancaire. En effet, les banques ne prêtent aux porteurs de projets que s'ils possèdent déjà un patrimoine.

Selon [26], les contraintes de liquidité peuvent exclure des créateurs potentiels, car ils ne disposent pas de fonds suffisants, ils n'iront pas au bout du processus entrepreneurial. D'après [27], un capital initial insuffisant est un obstacle au lancement d'une entreprise.

En effet, la part de fonds propres dans l'ensemble du capital de l'entreprise est un indicateur important pour le banquier qui juge du sérieux de l'affaire. Ils contribuent positivement à la solvabilité du porteur de projet et augmentent ses chances de crédit. On estime que la part minimale des fonds propres devrait être de 20 %.

Cet obstacle de manque de fonds de démarrage frappe, dans la plupart des cas, des jeunes diplômés et d'autres individus en chômage ou des simples employés. En fait, le chômage, ou le sous-emploi, le jeune âge des diplômés... ne leur permettent pas d'accumuler le capital nécessaire pour le démarrage d'une entreprise. Par ailleurs, les difficultés et les barrières d'accès au marché financier (les prêts bancaires) où les entrepreneurs pour des raisons culturelles et religieuses ne se permettent pas ou simplement ils ne veulent pas et n'osent pas s'endetter, et si ils osent il n'est pas évident d'avoir l'accord bancaire à prétexte du manque des garanties généralement.

Le manque de fonds de démarrage est l'une des difficultés les plus fréquemment citées par les jeunes qui ambitionnent créer leur propre entreprise. Entre les connaissances et les compétences acquises par le jeune entrepreneur et le monde complexe du financement de démarrage, qui exige une grande familiarité avec la finance, le fossé est parfois bien large [28].

Les jeunes ne possèdent pas de ressources financières suffisantes pour s'engager dans les activités entrepreneuriales. D'abord, ils n'ont pas suffisamment d'épargne personnelle et manquent de capital physique. Ensuite, ils éprouvent beaucoup de difficultés pour obtenir du financement, particulièrement auprès des banques. Par ailleurs, les dispositifs d'appui financier (du gouvernement et certaines institutions parfois privées) sont quasi inexistantes dans certains pays en développement, comme c'est le cas en République du Congo et en République Démocratique du Congo.

III. METHODOLOGIE

Cette section explique la méthodologie de recherche utilisée dans cette étude.

A. Conception de la recherche

Une conception qualitative de recherche a été suivie dans cette étude. En effet, les études qualitatives apportent des informations sur les motivations profondes de personnes, sur leurs pensées et leurs sentiments. Selon [29], la mise en pratique d'un processus de la recherche qualitative, est d'abord la volonté de comprendre le pourquoi et le comment des événements dans des situations réelles.

B. Population et échantillon

La population cible de cette étude est constituée de jeunes Congolais actifs âgés de 15 à 35 ans, ayant au moins un diplôme de l'enseignement supérieur. Parmi eux, la recherche met l'accent sur les jeunes porteurs de projets, les entrepreneurs qui ont réussi à créer une entreprise, ceux qui n'ont pas réussi ou dont les

processus de création n'ont pas réussi, afin de mieux comprendre ce qui se passe dans toutes ces situations.

L'échantillon d'étude est composé de 13 jeunes diplômés, ayant l'âge compris entre 15 et 35 ans.

C. Données et sources de données

Une approche méthodologique qualitative, basée sur une enquête par entretien a servi pour mener cette recherche. L'enquête par entretien consiste à une interaction entre deux personnes, planifiée et obéissant à un objectif. La personne interviewée donne son opinion sur un sujet et l'intervieweur récupère et interprète cette vision particulière. La présente étude a opté pour le type semi-directif laissant beaucoup de liberté autant à l'interviewé qu'à l'intervieweur.

L'étude n'a utilisé que des données primaires collectées sur le terrain auprès de jeunes diplômés congolais de l'enseignement supérieur et universitaire. La collecte a été effectuée à l'aide d'un guide d'entretien, composé des questions ouvertes afin d'avoir le maximum d'informations sur les obstacles financiers face à la création d'entreprise. L'administration du guide d'entretien consistait en une interview directe de treize jeunes entrepreneurs et futurs entrepreneurs.

D. L'analyse des données

L'analyse des données de cette étude est réalisée à partir de l'analyse de contenu. Selon [30], l'analyse de contenu représente une technique de recherche qui permet l'examen méthodique, systématique, objectif et, à l'occasion, quantitatif du contenu de certains textes afin d'en classer et d'en interpréter les éléments constitutifs, qui ne sont pas entièrement accessibles à la lecture naïve.

Cette recherche a utilisé l'analyse manuelle de contenu qui repose sur la sélection et l'extraction des informations capables de répondre aux questions de recherche et à les interpréter.

Pour appliquer cette technique, le chercheur a effectué : premièrement une retranscription de tous les discours recueillis ; deuxièmement, la lecture et les lectures subséquentes des textes pour dégager les dissemblances et ressemblances des unités d'enregistrement pour la constitution ou l'application des catégories ; troisièmement, la catégorisation ou le codage des textes (création des catégories ou attribution des codes aux documents). Une fois le processus de codification réalisé, il a obtenu des textes fragmentés dans les catégories d'analyse (thèmes, mots, phrases...) selon les informations recherchées par les thèmes déterminés au préalable dans le guide d'entretien et liés aux objectifs de recherche ; quatrièmement, un regroupement des fragments de textes affectés et les analyser en prenant en compte les objectifs de la recherche ; cinquièmement, l'inférence, l'interprétation et la synthèse des résultats.

E. Contexte de l'étude

La République Démocratique du Congo (RDC), est un Etat d'Afrique subsaharienne francophone avec accès sur l'Océan Atlantique. Elle est limitée par l'Enclave de Cabinda et la République du Congo à l'Ouest ; l'Ouganda, le Burundi, le Rwanda et la Tanzanie à l'Est ; la République Centrafricaine et le Soudan au Nord ; la Zambie et l'Angola au Sud. Avec une population estimée à 91,994 millions d'habitants et une superficie de 2 345 000 km², la République démocratique du Congo est l'un des pays les plus peuplés et les plus vastes d'Afrique subsaharienne. C'est le quatrième plus grand pays d'Afrique et le onzième du monde. Le pays comprend 26 provinces. Sa capitale est Kinshasa.

Les interviews ont été réalisées à Kinshasa, auprès de jeunes diplômés congolais. Il s'agit de capturer la voix des jeunes de première main.

IV. RÉSULTATS ET DISCUSSION

Cette section tente de présenter et d'expliquer les obstacles financiers rencontrés par les jeunes diplômés en RDC.

A. Profils des jeunes diplômés enquêtés

Le tableau I nous permet de connaître les profils des individus interrogés.

TABLE I. PROFILS DES INDIVIDUS INTERROGES

N° Cas	Code	Sexe	Age	Niveau d'étude	Domaine d'étude
01	JDC1	M	35	Master	Développement
02	JDC2	F	29	Licence	Coupe et couture
03	JDC3	M	32	Licence	Biologie
04	JDC4	M	24	Licence	Sciences sociales et humaines
05	JDC5	M	28	Licence	Langues
06	JDC6	F	32	Licence	Gestion et Développement des projets
07	JDC7	M	33	Licence	Droit
08	JDC8	M	22	Graduat	Agronomie
09	JDC9	M	31	Licence	Chimie
10	JDC10	M	26	Licence	Biologie
11	JDC11	M	28	Graduat	Informatique
12	JDC12	M	32	Master	Agronomie
13	JDC13	M	24	Licence	Sciences sociales et humaines

Note : « JDC » : Jeune Diplôme Congolais. « Graduat », c'est le premier cycle universitaire en RDC équivaut aux trois années d'études universitaires, bac+3.

Sur les treize (13) jeunes diplômés interviewés, il y a 9 licenciés, 2 diplômés de graduat et 2 diplômés de maîtrise.

L'âge des participants varient entre 22 et 35 ans. En ce qui concerne le genre, il y a deux femmes et onze hommes.

Aucun des jeunes diplômés interviewés n'est issu des parents entrepreneurs, 1 seulement qui avait un père commerçant, 1 un agriculteur, 3 en professions libérales, 3 des fonctionnaires et 5 des cadres dans des entreprises publiques ou privées.

Par contre, 6 d'entre eux ont soit des frères, sœurs, autres membres de famille ou des amis qui sont déjà des entrepreneurs et qu'ils voulaient les imiter, contre 7 qui ont déclaré qu'il n'existe aucun entrepreneur dans leur entourage qu'ils voulaient imiter.

B. Types et état de projets de création d'entreprise des enquêtés

Le tableau II donne les types de projets entrepreneuriaux des jeunes diplômés interviewés.

TABLE II. TYPES ET ETAT DES PROJETS ENTREPRENEURIAUX DES INTERVIEWES

Code	Type de projet entrepreneurial	Etat du projet
JDC1	Création d'une entreprise touristique	Bloqué
JDC2	Création d'une entreprise de couture	Réalisé
JDC3	Création d'une petite usine de fabrication de jus de mangue	Bloqué
JDC4	Création d'une entreprise de service de nettoyage de bureaux et locaux	Abandonné
JDC5	Création d'une entreprise de fabrication de briques cuites.	Bloqué
JDC6	Création d'une entreprise de fabrication de pains	En veille
JDC7	Création d'une entreprise de service	En cours
JDC8	Création d'une entreprise de production des chips de banane	Réalisé
JDC9	Création d'une entreprise de fabrication des produits cosmétiques	Bloqué
JDC10	Création d'une entreprise de fabrication de jus de gingembre	Réalisé
JDC11	Création d'une entreprise dans le domaine de l'imprimerie	Bloqué
JDC12	Création d'une entreprise agricole	Réalisé
JDC13	Création d'une entreprise dans le secteur du commerce	En cours

Toutes les personnes de notre échantillon ont une idée, une intention ou un projet de création d'une entreprise. Cependant, plusieurs d'entre elles ont des projets bloqués ou suspendus par les freins, ce qui les poussent parfois à les abandonner ou à les mettre en veille. Les quelques-uns qui ont pu réaliser leurs projets, ont été financièrement aidés par leurs familles et par leurs amis et connaissances. Ainsi, sur les 13 interviewés, il y a 4 ayant créé effectivement des entreprises (2 licenciés, 1 gradué et 1 avec maîtrise), 2 ayant des projets en cours (2 licenciés), et 6 ayant des projets bloqués et en veille (4 licenciés, 1 gradué et 1 diplômé de maîtrise) et 1 ayant abandonné le projet (1 licencié).

Il est intéressant de constater que les freins financiers touchent tous les jeunes diplômés, quel que soit leur niveau d'études et leur sexe.

C. Les obstacles financiers à la création d'entreprise par les jeunes diplômés congolais

En RDC, les barrières financières sont relativement élevées pour la création d'entreprise chez les jeunes. Tous les jeunes porteurs de projets et entrepreneurs de notre échantillon ont rencontré à un moment ou à un autre des sérieux problèmes financiers. Mais, aucun d'entre eux n'a bénéficié de prêts bancaires pour la création d'une entreprise.

1) Difficultés d'accès au financement et au crédit

Des entretiens avec les jeunes diplômés congolais ont révélé que les difficultés d'obtenir les fonds pour financer le projet entrepreneurial sont énormes. C'est la principale source de vulnérabilité, une contrainte et un important élément de blocage lors de la création d'entreprise par les jeunes diplômés en RDC. Voici ce que disent quelques enquêtés :

« J'ai débuté à solliciter le financement qui me semble très difficile à obtenir. Les banques sont rares en provinces et les quelques-unes qui existent n'offrent pas de crédits aux jeunes diplômés. Il n'y a pas non plus de subventions étatiques » (JDC1) ;

« J'ai débuté les recherches de financement auprès de banques, des aides étatiques et des ONG. Au niveau des banques, les crédits ont été refusés. Après au niveau des aides étatiques, j'ai contacté les ministères et certaines structures publiques, je n'ai rien obtenu » (JDC7), etc.

Selon les répondants, les critères des financeurs, notamment des banques, pour l'accès à un prêt sont très contraignants. Ainsi, de nombreux jeunes diplômés ne parviennent pas à exécuter leurs projets faute de moyens financiers. Ils sont généralement bloqués avec de projets parfois bien élaborés sur papiers. Quelques jeunes diplômés ont déclaré dans l'interview :

« J'ai abandonné l'option d'aller chercher le financement auprès de banques. Car ces dernières sont souvent réticents peut-être à cause de notre jeune âge et exigent beaucoup de garanties impossibles » (JDC8) ;

« J'ai contacté une banque où le Monsieur qui m'a reçu m'a ouvertement répondu que si j'avais une garantie ou bien si j'avais un emploi salarié, ils m'accepteraient le crédit. » (JDC6) ;

« J'ai débuté à chercher les fonds pour financer les activités, mais jusqu'à présent je n'ai pas encore trouvé. Trop de complications, d'exigences pour avoir le crédit. Les banques ne prêtent pas si on n'a pas d'argent au point de départ. Et quand on est jeune, c'est encore plus dur... » (JDC4) ; etc.

Pour ce qui est de l'avancement du projet entrepreneurial, la plus grande proportion de jeunes diplômés enquêtés invoquent les problèmes liés à l'obtention d'un financement comme la principale raison de l'arrêt ou d'abandon de leurs projets entrepreneuriaux :

« Depuis que j'ai débuté à solliciter les fonds pour le démarrage de mon entreprise, je n'ai jamais le sou. C'est pourquoi j'ai abandonné pour débiter à me débrouiller d'abord jusqu'à ce que j'aie des sous pour continuer mon projet » (JDC11) ;

« Un découragement s'est installé lorsque les difficultés s'accumulaient et qu'aucun signe positif ne venait récompenser le travail fourni. J'ai abandonné le projet » (JDC4) ; etc.

2) Le manque de fonds personnels

Le manque de fonds de démarrage est l'un des problèmes les plus fréquemment cités par tous les jeunes qui cherchent à créer leur entreprise en RDC. D'un côté, la situation de précarité dans lesquelles se trouvent certains jeunes diplômés, qui soulignent le fait de n'avoir encore aucune possibilité d'apport personnel, puisque n'ayant eu aucune expérience professionnelle jusque-là pour pouvoir accumuler suffisamment d'épargne afin de financer la création d'entreprise. D'un autre côté, la pauvreté des parents pour pouvoir les soutenir après les études. On peut le remarquer dans les interviews ci-après :

« Je n'ai pas de fonds propres pour le démarrage de mon entreprise » (JDC1)

« Je n'avais pas de fonds personnels pour le démarrage d'une telle entreprise » (JDC2)

« Depuis que j'ai terminé mes études supérieures, je n'ai jamais travaillé, je n'ai pas d'argent pour engager un consultant ni expert en matière, ni pour démarrer les activités » (JDC3)

« J'ai élaboré un projet de création d'une entreprise de service de nettoyage de bureaux et locaux, mais je n'ai pas de fonds propres pour démarrer les activités ni pour acheter les équipements nécessaires » (JDC4)

« J'ai débuté le processus de création d'entreprise ... manquant les fonds de démarrage à cause de mon chômage de deux ans » (JDC5)

« Ma famille étant très pauvre, et dans la plupart des cas, la famille et les proches cessent avec leur assistance une fois terminés les études. Faut de fonds de démarrage et de services d'appui et d'accompagnement, je n'ai pas pu réaliser ce projet jusqu'à présent et je l'ai placé en veille attendant le financement » (JDC6)

« Après ma licence, j'ai fait trois ans sans emploi. Comme je n'avais jamais travaillé, je n'avais pas de fonds propres pour débiter les démarches de création d'entreprise. Aussi, je n'avais pas eu un soutien financier de la part de ma famille et proche » (JDC7)

« J'ai eu l'intention de créer une entreprise de production des chips de banane. Le problème s'est posé au niveau de fonds de démarrage, je n'avais pas de sous » (JDC8)

« J'ai étudié la chimie à l'université, et je peux fabriquer des produits cosmétiques, mais je manque d'économies personnelles pour entreprendre » (JDC9)

« Lors du démarrage de mon entreprise de fabrication de jus de gingembre, je n'avais pas du financement de démarrage. Ma famille pauvre n'a pas pu financer mon projet, elle voulait plutôt que je travaille dans la fonction publique » (JDC10)

« J'ai eu l'intention de créer une entreprise dans le domaine de l'imprimerie. Je me suis rendu compte que ça demande vraiment de l'argent. Or, je n'ai pas de fonds propres » (JDC11)

« J'ai décidé de me lancer dans les affaires en créant ma propre entreprise. J'ai eu quelques difficultés pour le faire. Personnellement, je n'avais pas de sous pour la création d'entreprise envisagée » (JDC12)

« J'ai envie de créer une entreprise dans le secteur du commerce, mais je n'ai pas de fonds personnels

suffisants pour l'achat d'équipements, les démarches administratives et autres » (JDC13).

V. DISCUSSIONS DES RESULTATS

Pratiquement dans les pays en développement, et surtout en Afrique subsaharienne, les jeunes pauvres, et souvent dépourvus de fonds propres de démarrage, se heurtent à des contraintes financières pour s'engager dans les activités entrepreneuriales. D'abord, ils n'ont pas suffisamment d'épargne personnelle et manquent de capital physique. Ensuite, ils éprouvent beaucoup de difficultés pour obtenir du financement, particulièrement auprès des banques. Par ailleurs, les dispositifs d'appui financier (du gouvernement et certaines institutions parfois privées) sont quasi inexistantes dans certains pays en développement, comme c'est le cas en République Démocratique du Congo. Dans la plupart des pays développés ces difficultés sont résolues par le biais de crédits à faible taux d'intérêts accordés aux petits entrepreneurs par des banques et des fonds, créés spécialement pour le développement de l'entrepreneuriat des jeunes, aussi bien que par d'autres structures financières.

A. Difficultés d'accès au financement

Les résultats obtenus de cette étude montrent que l'accès au financement est la plus grande difficulté qui entrave les projets entrepreneuriaux jeunes en RDC.

Ces résultats rejoignent les conclusions de [31] qui soulignent que le financement demeure la plus importante des contraintes pour la création d'entreprise en Afrique, et celles de [21] qui montrent qu'en Afrique subsaharienne, un nombre considérable de projets s'étouffe au stade embryonnaire. Un tel problème provient du manque de soutien et de moyens à la disposition des candidats entrepreneurs pour mener leur projet à bien.

B. Difficultés d'accès au crédit

Les difficultés d'accès au crédit durant la création d'entreprises ont été mentionnées par la plupart des jeunes diplômés congolais interviewés. Cela est dû au manque de structures de financement et aux complications de banques, principalement des procédures contraignantes de garanties mises en place par celles-ci.

Les résultats de la présente recherche concordent avec les conclusions de [32] selon lesquelles le manque de crédibilité financière pour contracter un prêt ainsi que les complications et le coût des procédures administratives entravent le développement de l'esprit d'entreprise chez les jeunes. Dans le même ordre d'idées, la présente étude convient avec [33] que les contraintes financières sont les principaux obstacles au développement de l'entrepreneuriat chez les jeunes.

En outre, [34] estime que les jeunes sont principalement considérés comme des investissements à risque et sont confrontés à des difficultés d'accès aux fonds en raison d'une sécurité satisfaisante obtenir des prêts et les jeunes ne sont pas susceptibles d'acquérir une expérience

commerciale ou des gains d'efficacité d'entreprise que les banques ou les institutions financières considèrent comme essentiels pour évaluer la solvabilité. La présente étude confirme cette conclusion.

C. Manque de fonds personnels

Les résultats de cette recherche montrent que tous les répondants ont mentionné le manque de fonds propres comme le principal obstacle pour l'entrepreneuriat des jeunes diplômés congolais. Cette difficulté peut s'expliquer par trois choses : (i) le manque d'un travail rémunérateur, à cause du chômage, quelquefois du sous-emploi, (ii) la pauvreté des parents de leurs fournir le capital minimum pour le démarrage des activités entrepreneuriales, et (iii) l'insuffisance de l'épargne, principalement dû au fait que la plupart des jeunes diplômés étaient au chômage, et sont pauvres.

Ces résultats concordent avec ceux développés par [35] au Ghana qui démontrent que le manque de capital comme le principal obstacle pour l'entrepreneuriat des jeunes dans les zones rurales du Ghana. D'ailleurs, [36] observe qu'un grand pourcentage de l'échec des entreprises entrepreneuriales est attribué à un capital insuffisant ou à une pauvreté des ressources.

En définitive, nos résultats qualitatifs sur les freins financiers à la création d'entreprise chez les jeunes diplômés congolais concordent avec les résultats quantitatifs sur les mêmes jeunes [37] qui révèlent que les jeunes perçoivent l'accès difficile au financement, l'accès difficile au crédit, le manque de fonds comme principaux obstacles à la création d'entreprise.

VI. MOYENS D'ACTIONS POUR SURMONTER LES OBSTACLES FINANCIERS AUX PROJETS DE CREATION D'ENTREPRISE CHEZ LES JEUNES

Les contraintes financières doivent être levées au moment de la création de l'entreprise afin que les projets entrepreneuriaux des jeunes se réalisent.

A. Leviers à l'accès difficile au financement et à l'accès difficile au crédit.

Pour remédier aux problèmes des jeunes diplômés tels que l'accès difficile au financement, l'accès difficile au crédit et à la propriété, ou leur difficulté d'obtenir le capital de départ dont ils ont besoin faute d'antécédents suffisants en tant qu'emprunteurs et de connaissances financières, on devra :

1. *Rendre l'environnement favorable à la création d'entreprise.* Le Gouvernement devrait créer des conditions favorables à la création d'entreprises également pour les jeunes entrepreneurs. Le soutien de l'État est l'un des facteurs clés pour la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes. Ainsi, il devra : (a) Rendre l'environnement fiscal plus favorable au financement dans les premiers stades de développement des entreprises. Il est donc fondamental de faciliter l'accès des jeunes diplômés aux services financiers existants tout en imaginant d'autres innovations ; (b) Adopter des politiques

d'accès au financement dans l'intérêt des jeunes en général et des jeunes diplômés en particulier.

2. *Améliorer l'accès au financement.* L'accès au financement devrait apporter aux jeunes diplômés, qui généralement se trouvent dans des situations de pauvreté et de chômage et de manque de fonds personnels, les ressources financières dont elles ont besoin pour créer, maintenir et développer leurs activités entrepreneuriales. Pour ce faire, on devra : (a) Créer un fonds pour le soutien et l'accompagnement des jeunes porteurs de projets entrepreneuriaux et ceux qui sont déjà chefs d'entreprise ; (b) Développer les services financiers accordés aux jeunes entrepreneurs. La création de sections de financement qui améliorent la disponibilité du capital financier de démarrage, c'est-à-dire des prêts à faible taux d'intérêt, tout en régulant l'accès au crédit et aux crédits en termes de processus et de temps, ainsi que la sécurité requise par l'institution financière et les banques ; (c) Renforcer les mécanismes de garantie d'emprunt et de capital-risque, par un allègement par les caisses de la micro-finance des conditionnalités au profit des jeunes ; une simplification des procédures d'obtention de crédits auprès des institutions de la micro-finance ; etc.

3. *Recourir aux divers types de mécanismes de financement.* Les jeunes diplômés en tant qu'entrepreneurs en devenir ont besoin de connaître les différentes options de financement disponibles pour la création d'une entreprise. Les sources de financements les plus courantes sont : (a) l'autofinancement (un apport en fonds propres, provenant généralement de l'investissement de l'épargne personnelle, la vente de biens personnels, l'argent versé par les amis et la famille, l'héritage, etc.) ; (b) les prêts (somme d'argent mise à disposition d'un emprunteur sous couvert de remboursement ultérieur. Les prêts sont offerts par les institutions de micro-finance, les banques, les coopératives de crédit, les investisseurs privés, les programmes gouvernementaux ou même la famille et les amis) ; (c) les groupes d'entraide (mise en commun des épargnes et du crédit pour que les entrepreneurs ayant les mêmes idées puissent partager les bénéfices et les risques des investissements financiers rationnels) ; (d) le financement par actions (mode de financement dans le contexte duquel une entreprise vend des actions aux investisseurs ou actionnaires pour se procurer des capitaux) ; (e) les subventions (une aide financière attribuée par les gouvernements, les ONG, les fondations, les organisations religieuses et les entreprises d'investissement privées. Les subventions peuvent être des contributions en espèces ou en nature, comme de l'équipement ou de l'espace de bureaux) ; (f) etc.

4. *Renforcer les capacités financières et managériales de jeunes diplômés.* Il est parfois difficile pour de nombreux jeunes diplômés détenteurs de projets entrepreneuriaux d'obtenir et d'utiliser de manière appropriée l'aide financière à laquelle ils peuvent prétendre, ceux-ci n'étant pas toujours au fait des possibilités offertes et manquant parfois des connaissances financières et des compétences requises pour en bénéficier. Voilà pourquoi, les jeunes

diplômés devraient bénéficier d'une assistance et d'une formation dans des domaines tels que les finances, le marketing, l'information sur la législation et la documentation nécessaire, mais devraient également être soutenus et aidés dans la manière dont ils devraient créer une entreprise et les étapes nécessaires pour réussir.

B. Levier au manque de fonds personnels

Le Gouvernement devrait offrir des capitaux d'amorçage ou l'exonération ou le report du remboursement de leurs prêts étudiants aux nouveaux diplômés qui lancent des entreprises, comme une période de grâce d'un an offerte aux entrepreneurs, etc.

Les acteurs économiques privés, les entreprises privées, les associations sans but lucratif, les institutions privées d'enseignement, les fondations et les ONG, etc. peuvent créer des microcrédits pour les jeunes diplômés. La création des microcrédits pour les jeunes diplômés serait une façon d'introduire un nouveau mode de financement au pays. Ceci contournera les résistances et refus de banques congolaises.

Les jeunes diplômés devraient recourir à l'épargne personnelle, au prêt de la famille et /ou des amis. En fait, le recours aux économies personnelles ou à leur propre réseau de relations, auprès de leurs proches (famille et amis) apparaissent comme le mode de financement majoritaire pour les jeunes en Afrique. D'ailleurs [14] soutient que les sources de financement des entreprises pour les jeunes entrepreneurs sont souvent limitées à l'épargne personnelle, à la famille et aux amis dans les pays en développement.

Les résultats de l'étude appuient cette affirmation car ils montrent que la majorité des jeunes entrepreneurs utilisent l'épargne personnelle pour démarrer leurs activités commerciales. Cela pourrait peut-être expliquer pourquoi la propriété d'entreprise était concentrée dans la tranche d'âge des 33 à 35 ans dans la présente étude, car les jeunes des catégories d'âge inférieures ne pouvaient pas avoir accumulé suffisamment d'épargne pour financer la création d'entreprise.

VII. CONCLUSIONS, LIMITES ET RECHERCHES FUTURES

L'étude a été menée afin d'explorer les barrières financières à la création d'entreprise par les jeunes dans les pays d'Afrique subsaharienne et plus particulièrement des jeunes diplômés en République Démocratique du Congo.

Les résultats de l'enquête montrent que les difficultés d'obtenir les fonds pour financer le projet entrepreneurial sont énormes pour les jeunes diplômés congolais. C'est la principale source de vulnérabilité, une contrainte et un important élément de blocage lors de la création d'entreprise par les jeunes diplômés en RDC. En effet, ces jeunes éprouvent des difficultés d'accès au financement et au crédit durant la création d'entreprises. Cela est dû au manque de structures de financement et aux complications de banques, principalement des

procédures contraignantes de garanties mises en place par celles-ci. Par ailleurs, les jeunes diplômés ne disposent pas de capitaux suffisants pour créer leur propre entreprise.

La lutte contre ces obstacles financiers peut aider à encourager la concrétisation des projets entrepreneuriaux par la création d'entreprise par les jeunes diplômés congolais.

Cette recherche, comme tant d'autres, possède ses limites et ouvre de nouvelles perspectives. Au fait, les jeunes font face à de nombreux obstacles à l'entrepreneuriat. La présente étude s'intéresse seulement aux difficultés financières à l'entrepreneuriat des jeunes diplômés. Les études ultérieures peuvent s'intéresser à comprendre et à expliquer les autres difficultés ou obstacles que connaissent les jeunes diplômés lors de la création de leurs entreprises voire une fois qu'ils ont créés leurs entreprises.

REFERENCES

- [1] A. Malaj et P. Dollani, Youth entrepreneurship barriers. Albanian Youth, case study. *Global Scientific Journal*, vol.6, n°2, pp.141- 152, 2018.
- [2] M. Benata, *Influence de la culture de l'environnement sur l'intention entrepreneuriale : cas de l'Algérie*. Thèse de doctorat non publiée, Université Abou Bekr Belkaïd Tleman, Algérie, 2015.
- [3] M. Clemensson et J.D. Christensen, How to build an enabling environment for youth entrepreneurship and sustainable enterprises. *Paper for the knowledge sharing event on Integrated Youth Employment Strategies*, February 17-19, Geneva: ILO, 2010.
- [4] O. Fatoki et L. Chindoga, An investigation into the obstacles to youth entrepreneurship in South Africa. *International Business Research*, Vol. 4, n°2, pp.161-169, 2011.
- [5] Youth Business International (YBI), Youth entrepreneurship a contexts framework - Maximizing the impact of youth entrepreneurship support in different contexts: consultation findings', The Prince's charities, 2010. Disponible sur: www.youthbusiness.org
- [6] G. Nieman et C. Nieuwenhuizen, *Entrepreneurship: A South African perspective*. 3rd edition. Pretoria: Van Schaik Publishers, 2014.
- [7] F.J. Chigunta, D.Schnurr, James-Wilson et V. Torres, *Being Real about Youth Entrepreneurship in Eastern and Southern Africa*. SEED Working Paper N°72, Geneva: International Labour Organization, 2005.
- [8] W. Sambo, Factors influencing the development of youth entrepreneurship: the case of Ethekwini municipality, South Africa. *Problems and Perspectives in Management*, vol.13, n°4-1, pp.159-167, 2015.
- [9] G.E. Chiloane-Tsoka, An investigation into the financial barriers facing women entrepreneurs

- operating in SMMEs in Tshwane, South Africa. *Journal of Economic and Financial Sciences*, vol.6, n°2, pp.347-358, 2013.
- [10] J.Kew, M. Herrington, Y. Litovsky et H. Gale, *Generation Entrepreneur? The State of Global Youth Entrepreneurship*. Global Entrepreneurship Monitor (GEM) and Youth Business International (YBI), London : GEM & YBI, 2013.
- [11] Banque Mondiale, *Autopsie des écosystèmes des micros, petites et moyennes entreprises en République Démocratique du Congo : Analyse basée sur les données de Kinshasa, Lubumbashi, Matadi et Goma*. Washington, D.C.: World Bank Group, 2019.
- [12] Hamitouche Siham et Kherbachi Hamid, Obstacles à la Création et la Pérennité des PME/TPE dans la wilaya de Bouira. *MÂAREF (Revue académique) partie : Sciences Economiques*, 12e année, n°22, p36-54, 2017.
- [13] M. Herrington, J. Kew, M. Simrie et N. Turton, *Global Entrepreneurship Monitor 2011 report*. London: Global Entrepreneurship Research Association, 2011.
- [14] A. Kojok, R.M. Bizri, A. Dani, M. Mokahal et M.Bakri, Barriers to entrepreneurial endeavours in a developing economy, 2012. [En ligne]. Proceedings of Dubai Conference 2012. Disponible sur : <http://www.wbiconpro.com/428-Rima%20Bizri.pdf>.
- [15] N.Turton et M. Herrington, *Global Entrepreneurship Monitor-2012 South Africa*. GEM. Cape Town: The UCT Centre for Innovation and Entrepreneurship, 2012. Disponible sur: <http://www.bbn.co.za/pdfs/2012GEMSouthAfricaReport.pdf>
- [16] M.C. Cant. et J.A. Wiid, Establishing the challenges affecting South African SMEs, *International Business & Economics Research Journal*, vol.12, n°6, pp.707-715, 2013.
- [17] Z.Gheorghe, V. Vasile et A. Cristea, Outstanding Aspects of Sustainable Development and Competitiveness Challenges for Entrepreneurship in Romania. *Procedia Economics and Finance*, Vol.3, pp.12-17, 2012.
- [18] D.G. Blanchflower et A.J.Oswald, What makes an entrepreneur? *Journal of Labour Economics*, vol.16, pp.26-30, 1998.
- [19] I.W. Mwangi et A.O. Shem, Social capital and access to credit in Kenya, *American Journal of Social and Management Sciences*, vol.3, n°1, pp. 8-16, 2012.
- [20] S. Haddad, Processus de création des entreprises innovantes en Tunisie: résultats d'une étude exploratoire. *Revue internationale P.M.E.*, vol.26, n°1, pp.13-44, 2013.
- [21] C. Albagli et G.M. Hénault (s.dir.), *La création d'entreprise en Afrique*, Vanves (92178) : EDICEF, 1996.
- [22] C. Botes, Too Many Obstacles Still Hindering SA's Entrepreneurial Growth, 2013 (9 juin).. Consulté le 12 septembre 2021 sur <https://www.fanews.co.za/article/people-and-companies/12/news/1163/too-many-obstacles-still-hindering-sa-s-entrepreneurial-growth/13704>
- [23] V. Onodugo et C.I. Onodugo, Impact of socio-cultural factors on entrepreneurial development in Nigeria. *African Educational Research Journal*, vol.3, n°4, pp.246-254, 2015.
- [24] T. Dzaka-Kikouta, J. Kamavuako-Diwavova, X. Bitemo-Ndiwulu, F. Makiese-Ndoma, J-P. Manika Manzongani, et V. Masamba-Lulendo, *L'entrepreneuriat Des Jeunes Africains Francophones dans La République du Congo et dans la République Démocratique du Congo : Enjeux et Perspectives*. Rapport de Projet OFE-RP no.3, Observatoire de la Francophonie économique (OFE) de l'Université de Montréal, 2020.
- [25] OCDE/Union européenne, *Synthèse sur l'entrepreneuriat des jeunes. L'activité entrepreneuriale en Europe*. Luxembourg : Office des publications de l'Union européenne, 2012.
- [26] D.Evans et B. Jovanovic, An estimated model of entrepreneurial choice under liquidity constraints. *The Journal of Political Economy*, vol.97, n°4, pp.808-827, 1989.
- [27] D. Boyer, H. Creech et L. Paas, *Critical success factors and performance measures for start-up social and environmental enterprises*. Rapport de l'International Institute for Sustainable Development, 2008.
- [28] CNUCED, *L'entrepreneuriat et le renforcement des capacités productives: créer des emplois grâce au développement des entreprises*. Note du secrétariat de la CNUCED. TD/B/C.II/24, Genève, 2014.
- [29] F. Wacheux, *Méthodes qualitatives et recherche en gestion*. Éditions Economica, 1996.
- [30] A. D. Robert, et A. Bouillaguet, *L'analyse de contenu*. Presses Universitaires de France, 2007.
- [31] C. Mayoukou, Le financement de la création des PME.-PMI au Congo. Dans C. Albagli C. et G. Henault (Coords.), *La création d'entreprise en Afrique* (pp.93 -101). EDIGEF/AUPELF, 1996.
- [32] F. Rahmawati, A. Hasyati et H.L.Yusran, The obstacles to being a young entrepreneur. *The 2012 International Conference on Business and Management* 6 -7 September 2012, (pp. 462-472). Phuket, Thailand.
- [33] M.B. Gorji, et O. Rahimian, The study of barriers to entrepreneurship in men and women. *Australian Journal of Business and Management Research*, vol. 1, n°9, pp.31-36, 2011.
- [34] P. Moog, Good practice in der entrepreneurship-Ausbildung – Versucheines international vergleichs, studieerstellt fur den forderkreis fir Grundugsforschung (FGF), Bonn, 2005.

- [35] G.O. Boateng, A.A. Boateng. et H.S. Bampoe, Barriers to youth entrepreneurship in rural areas of Ghana. *Global Journal of Business Research*, vol.8, n°3, pp.109-119, 2014.
- [36] M. Pretorius et G. Shaw, Business plan in bank-decision making when financing new ventures in South Africa. *South African Journal of Economics and Management Sciences*, vol.9, n°2, pp.221-242, 2004.
- [37] J. Kahuisa Makina, Freins à la création d'entreprise par les jeunes en Afrique: une étude exploratoire auprès de jeunes diplômés congolais. *International Journal of Innovation and Applied Studies*, Vol.32, n°1, pp.24-34, 2021.